



Réunion de la Commission Locale de l'Eau 13 décembre 2018

Compte-rendu

L'an deux mille dix-huit, le treize décembre, à neuf heures trente, la Commission locale de l'eau du SAGE de l'Elorn s'est réunie en salle Ty an Holl, sur la commune de Saint Urbain.

Membres présents :

- M. Francis Grosjean, président du Syndicat de Bassin de l'Elorn
- M. Jean-Marc Puchois, Conseiller Départemental
- Mme Sylvaine Vulpiani, conseillère régionale
- M. Henri Billon, maire de Loc-Eguiner/Ploudiry
- M. Jean-François Kerbrat, Maire de St Sauveur
- M. Hervé Sévenou, Chambre d'Agriculture
- M. Marc Lars, Comité Départemental de Pêches Maritimes
- M. Jean-Pierre Le Gall, Bretagne Vivante
- M. Thierry Larnicol, Section Régionale de la Conchyliculture de Bretagne Nord
- M. Claude Roussillon, Amis des Moulins du Finistère
- Mme Anne-Marie l'Aour, service eau et biodiversité, DDTM 29
- Mme Zaïg Le Pape, service littoral, DDTM 29
- M. Patrick Luneau, AELB
- M. Patrick Pouline, Parc Marin d'Iroise

Assistaient à la réunion :

- M. Yvon Bescond, vice-président de la CCPLD,
- M. Bruno Jaouen, CCPLD
- M. Olivier Jaouen, TPAE
- Mme Béatrice Valette, Conseil régional de Bretagne
- M. Gabin Droual, SEPNB
- Mme Nathalie Rey, EPAGA
- Mme Ophélie Callonnec, RTE
- Mme Gaëlle Chevreau, RTE
- M. Yves Le Goff, SBE
- M. Julien Cirou, SBE
- M. Jérôme Vassal, ingénieur au SBE
- M. Philippe Masquelier, animateur du SAGE de l'Elorn

N'assistaient pas à la réunion :

- Mme Florence Cann, Conseillère Départementale ; excusée
- Mme Françoise Péron, Conseillère Départementale
- Mme. Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil Régional ; excusée
- Mme Viviane Bervas, conseillère municipale de Landerneau
- M. Yann-Fanch Kernéis, conseiller municipal de Plouzané ; excusé
- M. Bernard Nicolas, conseiller municipal de Plougastel-Daoulas
- M. Jacques Guillou, maire de Dirinon
- M. Jean-Claude Le Tyrant, maire de Daoulas ; excusé
- M. Ronan Pichon, conseiller municipal de Brest
- Mme Christine Margone, conseillère municipale de Brest ; excusée

- M. Éric Guellec, conseiller municipal de Brest
- M. Laurent Péron, conseiller municipal du Relecq-Kerhuon
- M. Patrick Le Hénaff, conseiller municipal d'Irvillac ; excusé, pouvoir à F Grosjean
- Mme Claude Bellec, conseillère municipale de Brest ; excusée
- Mme Pascale Bégoc, conseillère municipale de Sizun ; excusée, pouvoir à JF Kerbrat
- M. Philippe Héraud, maire de Plouneventer ; excusé, pouvoir à JM Puchois
- M. Louis Fagot, maire de Guimiliau ; excusé, pouvoir à H Billon
- M. Francis Estrabaud, Parc Naturel Régional d'Armorique
- M. Louis-Pol Lagadec, CCIMBO
- M. Jean-Yves Kermarrec, AAPPMA de l'Elorn
- M. Rémi Saliou, FDSEA
- M. Stéphane Brelivet, UDSEA
- M. Franck Oppermann, Eau et Rivières de Bretagne ; excusé
- M. Loïc Le Pollès, CLCV
- M. Le Préfet de Bassin Loire-Bretagne
- M. le Sous-Préfet de Brest ; excusé
- Mme. Gaëlle Lagadec ; ARS délégation Finistère ; excusée, pouvoir à l'AELB
- M. le directeur, DREAL Bretagne ; excusé, pouvoir à la DDTM
- Mme. Anne Corbé ; préfecture maritime ; excusée
- M. le Délégué Interrégional, AFB ; excusé, pouvoir au PNMI
- M. le directeur, IFREMER ; excusé

* *
*

Francis Grosjean remercie les participants et ouvre la séance

- **Approbation du compte-rendu de la CLE du 28 septembre 2018**

Francis Grosjean invite les membres de la CLE à valider le compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2018.

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité	-	-
Résultat	Adopté		

Le compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Présentation du projet "Celtic interconnector" d'interconnexion haute tension entre la France et l'Irlande**

Gaëlle Chevreau et Ophélie Callonnec, de RTE (Réseau de transport électrique), présentent le projet « Celtic interconnector », ainsi que la proposition d'aire d'étude, à l'aide d'un diaporama (voir dossier transmis avant la CLE).

Henri Billon demande pourquoi ce câble ne peut pas emprunter le même cheminement que celui qui est prévu vers la centrale de Landivisiau.

Gaëlle Chevreau répond que le passage par l'ouest de Landivisiau occasionnerait un détour important, et donc un surcoût très significatif.

De plus, le passage en encorbellement de 2 câbles THT dans le pont sur le Quillivaron serait très

complexe.

La commission locale de l'eau de l'Elorn prend acte de cette présentation.

- **Présentation du tableau de bord 2017 du SAGE**

Julien Cirou présente, à l'aide d'un diaporama joint en annexe, le tableau de bord du SAGE.

Sur l'aspect de la pollution bactériologique des eaux littorales, Thierry Larnicol remarque que, même si la situation a l'air de s'améliorer sur les coquillages non fousseurs, l'objectif du SAGE n'est pas atteint.

Il considère donc qu'il s'agit d'un échec par rapport à l'objectif initial.

Il estime que le contrôle des assainissements doit être renforcé, et qu'il faudrait communiquer sur les entreprises (notamment agricoles) qui font du bon travail et sur celles dont l'impact sur la qualité des eaux est encore important.

Concernant l'eutrophisation, l'objectif de 22 mg/l en nitrates à l'horizon 2021 n'est pas atteint sur l'Elorn. On remarque même une légère augmentation des moyennes pour les années 2017 et 2018.

Jérôme Vassal explique qu'il s'agit sans doute d'un cycle déjà observé précédemment localement et au niveau régional, et que la courbe devrait a priori à nouveau redescendre dans les années à venir. Le système connaît une certaine inertie : il faut en moyenne six années pour que les eaux incorporées dans la nappe en sortent. Le gros de la baisse est dû aux programmes de résorption des intrants et à la mise aux normes des exploitations.

Hervé Sévenou, à propos des MAEc, estime que le travail avance, qu'il faut regarder ce qu'il se passe sur les bassins voisins, par rapport à notre territoire.

Thierry Larnicol observe que la courbe des nitrates va dans le bon sens. Pour lui, les principales menaces résident dans la contamination bactériologique et les apports de pesticides dans la rade. Il faut tout de même noter que les phénomènes de proliférations de microalgues toxiques peuvent être liés aux apports de nutriments des bassins versants (voir plus bas).

Sur les pesticides, Jean-François Kerbrat estime qu'il est très difficile de tenir l'objectif de « zéro pesticide » sur les terrains de sport, en particulier sur leurs abords.

Hervé Sévenou ajoute que cela entraîne le recours à beaucoup de main d'œuvre, ce qui augmente les coûts.

Jean-Pierre Le Gall pense que les gens s'habitueront progressivement à cette nouvelle donne. Il ne faut pas revenir en arrière.

Au sujet des proliférations de phytoplanctons toxiques (microalgues), Thierry Larnicol explique que la flotte de pêche coquillière s'est beaucoup amenuisée depuis quelques années : elle est passée de 42 bateaux à 26 (il y avait plus de 90 licences « coquillages » au début des années 90).

La profession a du mal aujourd'hui à financer l'écloserie du Tinduff par les seules licences.

Les épisodes toxiques sont très pénalisants pour l'image de la profession et de la rade.

Les épisodes de contamination virale font l'objet d'alertes européennes, voire mondiales.

L'impact économique est énorme pour les entreprises, qui ne sont pas responsables de la situation et doivent reprendre les produits vendus..

Il souligne à nouveau que, selon lui, les flux de nutriments et les fuites d'effluents animaux ou humains sont les principales causes des difficultés rencontrées par le monde de la pêche et de la conchyliculture.

Le tableau de bord est un outil important pour la priorisation des actions à venir. Francis Grosjean remercie Julien Ciriou pour la qualité de son travail. .

La CLE prend acte de cette présentation.

- **Présentation de l'étude diatomées 2018**

Philippe Masquelier présente les résultats de l'étude lancée suite à la réunion de la CLE du mois de juillet 2018 (voir carte jointe).

Cette étude confirme la dégradation de l'indice diatomées à l'aval de la pisciculture de Pont ar Zall, mais n'a pas permis d'identifier clairement la cause de la dégradation de cet indicateur entre l'aval de la confluence de l'Elorn avec le Morbic et Pont ar Bled (quelques centaines de mètres). Elle a en tout cas exclu une origine en provenance du Justiciou (indice très bon).

La CLE prend acte de cette présentation.

- **Présentation du projet de zonage des eaux pluviales de la CCPLD**

Monsieur Jaouen, du bureau d'études TPAE présente le projet de schéma directeur et de zonage des eaux pluviales de la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas, qui sera annexé au PLUi (voir diaporama joint).

La présentation porte sur l'état d'avancement de l'étude, l'état des lieux, l'établissement des règles de gestion des eaux pluviales et la présentation des techniques alternatives au tout tuyau.

La CLE prend acte de cette présentation.

- **Présentation des tableaux comparatifs SDAGE/SAGE et PAMM/SAGE**

Faute de temps, cette présentation est reportée à la prochaine réunion de la CLE.

- **Questions diverses**

Dans le cadre du rapprochement des structures de bassin versant de la rade de Brest (EPAGA et SBE) sont envisagées :

- la rédaction d'un contrat commun Brest métropole/SBE/EPAGA de bassin versant pour la période 2020/2025,
- à plus ou moins long terme, la rédaction d'un document de SAGE unique. Cette perspective incite à surseoir à la révision/relecture du SAGE de l'Elorn. Cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'InterSAGE (prévue le 4 avril au matin).

L'ordre du jour étant épuisé, Francis Grosjean remercie les participants et clôt la séance.

Prochaine réunion de la CLE : Date à définir

Coordonnées de l'animateur du SAGE
Philippe MASQUELIER
Syndicat de bassin de l'Elorn
Ecopôle - Guern ar Piquet - 29460 DAOULAS
Tel : 06 77 69 41 57 - Courriel : philippe.masquelier@bassin-elorn.fr